

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ, c'est le monde.
Matth, XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à Napierville, Bas-CANADA, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de l'ABONNEMENT est de 3 Chelins et 9 Deniers par *Année* pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* 10 Chelins; et pour sept *Exemplaires* 20 Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

POESIE.

L'orphelin

Riches du monde, ô puissants de la terre,
De l'orphelin soulagez la douleur,
Que votre front soit pour lui moins sévère
Et se déride à l'aspect du malheur.
Regardez-moi, je tremble, je frissonne,
Mes yeux gonflés ne versent que des pleurs;
Ma mère est morte et le ciel m'abandonne,
Le froid me glace et de froid je me meurs.

Un soir d'automne ainsi priaît naguère,
D'un pauvre enfant la gémissante voix;
Tel l'oiselet dans son lit solitaire
Chante sa plainte au vague écho des bois,
Mais sans pitié le regard inflexible
Auprès de lui chacun passait muet;
Il n'obtint rien de leur ame insensible:
Tous ils pressaient le pas à son aspect.

La nuit bientôt de son ombre brumeuse
L'enveloppa comme d'un froid linceul;
De loin il vit la fête somptueuse
Ou sans remords se pavanait l'orgueil;
Et lui battu, courbé par la tempête,
Et succombant à ses pensers de deuil,
Ne put trouver pour reposer sa tête
Que l'angle aigu d'un misérable seuil.

Il s'endormit vaincu par la souffrance,
Riches, non loin de vos brillants palais,
Sommeil perfide où sa jeune existence
Frappée au cœur s'éteignit à jamais:
Le lendemain quand se leva l'aurore,
Triste jouet de ce monde inhumain
Sa lèvre blême, hélas, semblait encore
Dire pitié, pitié pour l'orphelin.

POLEMIQUE.

RÉCIT DE LA DISCUSSION

ENTRE

M. CHINIQUY ET M. ROUSSY.

Au Village de Ste. Marie-de-Monnoir,

LE MARDI 7 JANVIER 1851.

Cette discussion a été provoquée par les attaques de M. Chiniquy, lors de la retraite qu'il fit à Ste. Marie en décembre dernier. Dans cette retraite il attaqua les Protestants et la Bible de la manière la plus honteuse. Ces violentes prédications produisirent une grande agitation dans cette paroisse et firent désirer à plusieurs, tant Catholiques que Protestants qu'il y eût une discussion entre M. Roussy, Ministre de l'endroit et M. Chiniquy. Il fut donc proposé à ce dernier de se rencontrer avec M. Roussy, dans une maison particulière pour y discuter avec calme. M. Chiniquy refusa, ne voulant de discussion qu'aussi publiquement que possible, ce que les Protestants et beaucoup de Catholiques redoutaient, craignant qu'il n'en résultât aucun bien.

On ne put tomber d'accord sur le lieu de la discussion et M. Chiniquy quitta Ste. Marie. Mais au bout de quelques semaines, il alla dans la paroisse voisine où il répéta les mêmes indignités contre l'Écriture-Sainte et les Protestants.

On proposa de nouveau la discussion, et M. Roussy crut devoir l'accepter et se rendit auprès de M. Chiniquy pour en poser les règles et s'entendre avec lui relativement aux points sur lesquels elle roulerait. M. Roussy proposa à M. Chiniquy de prendre l'Écriture-Sainte seule comme règle d'autorité à laquelle ils en appelleraient et sur lesquelles ils baseraient leurs preuves. Il refusa d'abord, disant qu'il lui fallait aussi les traditions. M. Roussy lui dit alors qu'il fallait se rencontrer sur un terrain commun, sur un point, sur lequel ils fussent d'accord, que les Saintes-Écritures étaient ce point, puisqu'ils les admettaient l'un et l'autre pour la parole inspirée de Dieu. Il était donc nécessaire qu'elle fût la règle dans cette discussion. M. Chiniquy finit par accepter la proposition, disant: je prendrai l'Évangile pour vous montrer que vous vous trompez et que vous trompez le monde en disant qu'on ne doit pas suivre les traditions. Et ils convinrent de se rencontrer dans une heure.

Laletie

Quant à la discussion elle-même, voici comment M. Roussy en fait le récit, dans la brochure, qu'il vient de publier.

A l'heure fixée, nous entrâmes dans les grandes salles du presbytère, qui étaient remplies de quelques centaines de spectateurs, contents de ce qui allait arriver, et impatients d'en voir le dénouement. Cette discussion pouvait seule contenter leurs désirs. Une petite estrade avait été hâtivement élevée pour le président, et pour les deux discutateurs. On procéda immédiatement à l'élection d'un président, d'une douzaine d'arbitres et de deux secrétaires, qui se rangèrent aussi commodément qu'ils purent, parmi cette foule.

A peine ces arrangements venaient-ils d'être faits, et avant que l'assemblée eût été régulièrement ouverte par une prière, M. Chiniquy se hâta de demander la parole, et, par un aveuglement ou une stupidité dont je ne puis me rendre compte, commença à outrager mon caractère d'une manière révoltante.

J'en appelai au président qui était un des témoins de nos arrangements, lui faisant remarquer le manque d'honneur de M. Chiniquy, qui dès l'entrée violait les règles qu'il avait acceptées, lequel reconnut que j'avais raison.

M. Chiniquy répondit qu'il ne croyait pas m'avoir insulté par ce qu'il avait dit ; mais puisque je m'en blessais et que je paraissais avoir beaucoup de charité chrétienne puisque j'en parlais tant, il voulait bien par bonté pour moi, par pure charité, par pure gratuité (ce sont ces propres expressions) ne plus parler de ces choses, mais quelle qu'ait pu être ma vie passée, aurais-je été un déporté, un homme qui aurait été forcé de quitter son pays pour éviter la corde ; quelle que soit la vie scandaleuse que j'aurais menée et que je ménerais encore, il voulait bien par pure bonté, par pure gratuité, entendez-bien, me regarder comme un homme respectable, un homme d'honneur, pourvu que je lui prouvasse ma mission de prêcher. J'ai besoin, ajouta-t-il, de savoir quel ministre il est, avec quel homme j'ai à faire ; je ne le connais pas, &c.

Je répondis à M. Chiniquy avec chaleur : gardez vos gratuités et vos bontés pour vous, monsieur, je n'en ai pas besoin. Si vous aviez l'équité, la charité qui sont des vertus que tout prêtre doit avoir, m'insulteriez-vous ? Si vous ne me connaissez pas, pourquoi avez-vous donc tant prêché contre moi et m'avez-vous calomnié ? Lors même que je serais dans l'erreur, comme vous dites si fort que je le suis, ne suis-je pas toujours un homme ? Et en cette qualité, n'aurais-je pas droit à être traité avec bonté ? Prétendez-vous ramoner quelqu'un par des insultes, et faire trouver votre cause bonne par des calomnies ? Oui, monsieur, je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète encore, vous êtes un homme sans honneur, sans équité ; vous agissez dans cette affaire en polisson. Vous foulez aux pieds vos propres arrangements, vous m'insultez, vous m'outragez, il faudrait que je fusse sans sentiment, sans honneur pour discuter avec une telle personne. Le respect que je me dois, doit m'empêcher de parler davantage avec vous. Je regrette que la discussion soit arrêtée à son début, mais ce n'est pas ma faute. A moins que vous ne rétractiez vos paroles et n'en demandiez pardon, je ne discuterai pas. Alors des risées se firent entendre de plusieurs côtés, mais la généralité de l'assemblée, émit confuse, et sentait que j'avais raison.

M. Chiniquy, dans son embarras, répliqua à peu près les mêmes choses qu'il avait déjà dites. Il voulut nier nos arrangements, chercher des évasions, des difficultés, insis-

tant sur ma mission de prêcher, et comme bon nombre de ses amis l'encourageaient, et le soutenaient, je protestai contre une telle manière d'agir, en disant : j'ai été pressé, sollicité de me rendre ici, des protestations ont été faites de toute part, et de la part de M. Chiniquy lui-même qu'aucune insulte, aucun outrage ne serait fait. Au lieu de cela, dès les premiers moments, je suis insulté, les protestations sont foulées aux pieds, ainsi que toutes les règles de la discussion, et de l'honneur ; il faudrait que je fusse un insensé pour aller plus loin ; et à moins que les règles de la discussion ne soient observées, que M. Chiniquy n'ait fait amende honorable de ses outrages, je ne discuterai point ; et je me disposais à sortir.

L'assemblée était agitée et mécontente ; alors le président et quelques-uns des arbitres intervinrent ; M. Chiniquy en référa au président et à un des arbitres pour ce qu'il avait dit, lesquels reconnurent la justice de mes demandes ; puis M. Chiniquy retira ses paroles, fit amende honorable, et l'ordre se rétablit.

Le président commanda le silence et me donna la parole.

M. Roussy lut alors les passages suivants, pour lesquels nous renvoyons nos lecteurs à l'Écriture-Sainte : Deutéronome IV. versets 1 et 2 ; VI. 5, 7 ; XI ; XXXI ; Psautiers XI. v. 6 ; XXII. 30 ; XXIII. 7-10. St. Matthieu XV. St. Luc XVI & c.

Il fit remarquer que ces passages élevaient très haut la loi et les commandements de Dieu, et qu'il était impossible de rien trouver de semblable en faveur des traditions, que Jésus parlait toujours avec révérence de la Parole écrite, tandis que s'il parlait des traditions qui existaient de son temps, c'était pour les condamner.

Le dernier passage qu'il cita fut Jean XII. 48 : Celui qui me méprise, et ne reçoit point mes paroles, a pour juge la parole même que j'ai annoncée. C'est elle qui le jugera au dernier jour. . . Il ne reconnaît pas, continue M. Roussy, qu'il y ait une autre parole, une autre vérité que celle-là.

Arrivé à ce passage, le temps qui m'avait été donné pour parler étant plus qu'expiré, le président et les arbitres m'avertirent, et je m'assis.

M. Chiniquy se leva ; son sujet était de prouver que les Saintes-Écritures ne sont pas suffisantes comme règle de la foi et de la vie, qu'il faut encore les traditions, et sans dire ce qu'il entendait par traditions, ce qu'elles étaient, comme il aurait dû le faire, il s'adressa au président et lui dit qu'il était très-étonné de voir comme j'induisais le monde dans l'erreur, en disant qu'il ne fallait pas suivre les traditions, mais qu'il ne voulait pas me blâmer, car ce que je connaissais de la Bible m'avait été enseigné par ma vieille grand-mère, qui ne savait faire que des chansonnes, et qui m'avait dit quand j'étais un petit enfant qu'il ne fallait pas suivre les traditions, mais seulement la Bible ; mais que j'étais dans l'impossibilité de prouver ce que je disais, etc. etc. Sans doute, continua-t-il, toutes les traditions ne sont pas bonnes, il y en a de fausses, et il parla d'une vieille femme, dont il avait peur quand il était petit, et qui lui contait des histoires qui étaient de fausses traditions, qu'il ne fallait pas croire. Puis, il accusa les protestants d'avoir retranché à la parole de Dieu.

Je m'en vais vous prouver, continua M. Chiniquy, en se tournant vers le peuple, comment cet homme se trompe et qu'il est dans l'erreur, et il cita deux passages qui, selon lui, soutenaient les traditions. Le premier est celui-ci : 2. Epit. aux Thess. 2. 15. "C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions, que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre épître."

Vous voyez bien, dit M. Chiniquy, qu'il faut suivre les traditions. C'est bien dit les traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre lettre, et cela fut suivi des protestations qu'on devrait suivre les traditions et non seulement l'Évangile.

Le second passage qu'il cita, autant que je puis m'en rappeler, est, 2. Tim. 2. 12. Si toutefois ce n'est pas celui-là, c'en est un qui lui est analogue. "Fortifiez-vous donc, mon fils, dans la grâce qui est en Jésus-Christ. Et gardant ce que vous avez appris de moi devant témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient capables de les enseigner aussi aux autres.

Ces choses, dit-il, que Timothée avait apprises, et qu'il devait confier aux autres, c'étaient les traditions. Il les avait apprises et il les transmettait à d'autres, et ainsi de suite jusqu'à présent comme cela se fait dans notre Église. Puis vinrent des éloges sur son Église et les traditions qu'on devait garder, cette Église qui avait toujours existé et qui existera toujours, et cela fut suivi de paroles injurieuses contre moi, qui le firent ramener à l'ordre, disant entr'autre, qu'il ne voulait pas m'appeler un menteur, parce que pour mentir il fallait en avoir l'intention, et qu'il pensait que je croyais ce que je disais, mais qu'il était évident que je me trompais toujours.

Ce pauvre M. Roussy, disait-il, a cité des textes qui le condamnent, qui sont pour moi et non pour lui; et il réfuta à Josué, en disant: Que ce livre de la loi soit continuellement en votre bouche et ayez soin de la méditer jour et nuit. Sans doute, dit-il Josué étant gouverneur du peuple de Dieu devait bien connaître la loi de Dieu, il n'y a rien là contre ce que j'ai dit. Ce qui est dit dans Néhémie, continua-t-il, qu'on lisait la loi au peuple et qu'on la lui faisait comprendre, c'est exactement ce qui se fait dans nos assemblées. Ce M., ajouta-t-il, a cité un passage du prophète Isaïe, pour lequel je le remercie, car je ne le connaissais pas. "A la loi et au témoignage." Ce témoignage, ce sont les traditions. Voyez, il y a deux choses, la loi et le témoignage, ce témoignage ce ne peut être que les traditions. Vous voyez bien, dit-il, un peuple, comment cet homme se trompe, il cite des textes qui le condamnent. Les traditions que N.-S. Jésus-Christ condamne ce ne peut être que les fausses, et nullement les bonnes. Puis, vinrent des éloges sur son église qu'il fallait écouter et des paroles malignes contre moi.

Il doit bien savoir, ce pauvre M. Roussy, disait-il, que pendant 1500 ans il n'y avait presque point de Bibles, qu'elles étaient si rares, qu'il était presque impossible de se les procurer; elles coûtaient mille francs. Comment faisait le monde alors? N'était-t-on pas aussi bien sauvé dans ce temps-là qu'à présent.

Tel est le résumé des objections que M. Chiniquy avançait contre ce que j'avais lu de l'Écriture-Sainte. Tout ce qu'il dit, car il y eut beaucoup de paroles, fut dans le même sens que ce que je rapporte, sans autre raison plus solide. Ayant fini, il s'assit.

Je pris ensuite la parole et dit: Avant de continuer le développement du sujet que j'avais commencé, que la parole de Dieu est la règle unique et parfaite de la foi et de la vie, je ferai quelques remarques sur ce que M. Chiniquy vient de dire, me bornant seulement à ce qui a trait au sujet.

M. Chiniquy a dit, en commençant, que les Protestants avaient retranché à la parole de Dieu; c'est une grave accusation, j'en exige les preuves. M. Chiniquy nia avoir dit

cela, et comme je l'affirmais il me répondit que s'il l'avait dit, il retirait ses paroles. Je lui demandai ensuite de bien vouloir dire ce qu'il entendait par les traditions. Il me répondit en hésitant: ce sont des coutumes, des instructions que les apôtres ont données de vive voix aux fidèles, lesquelles ont été transmises de bouche en bouche par l'Église jusqu'à maintenant. Puis je repris en disant: M. Chiniquy a avancé deux passages qui, selon lui, soutiennent les traditions. Je reconnais bien que ce mot de *tradition* se trouve dans son Nouveau Testament, mais qu'est-ce qu'il signifie? Ce mot veut dire enseignement; ces traditions étaient donc des enseignements que l'apôtre Paul avait donnés aux personnes auxquelles il écrivait, et qui l'avaient entendu et vu; mais ces enseignements étaient-ils différents de ceux qui sont écrits dans le Nouveau-Testament? c'est ce qu'on devrait nous montrer. Quant à moi, je suis tout prêt à recevoir, à croire une instruction, une doctrine venant des apôtres, à me mettre même à genoux devant un mot qu'ils ont dit. Mais quelles sont ces choses qu'ils ont enseignées et qui ne sont pas écrites? Qui nous montrent qu'elles viennent d'eux? Qui, à la distance où nous sommes d'eux, les a entendues? Qu'on nous montre que la messe, le purgatoire, la confession aux prêtres et l'invocation des saints et toutes les instructions et les coutumes que l'Église romaine appelle traditions, viennent des apôtres, qu'ils ont enseigné ces choses aux fidèles et nous sommes tout prêts à les recevoir. Oui, qu'on nous montre que la Messe, le Purgatoire, la Confession, l'invocation des Saints, que les instructions et les coutumes de l'Église romaine viennent des Apôtres, qu'ils ont enseigné ces choses aux fidèles, et nous sommes tout prêts à les recevoir. Arrêtez, dit M. Chiniquy, comme je parlais de ces choses, nous en parlerons plus tard, et vous verrez que je vous mettrai dans un sac d'où vous ne sortirez pas si tôt. Un arbitre le reprit pour m'avoir coupé la parole, et lui imposa le silence.

Dans ce qu'on appelle les traditions apostoliques, ou qu'on dit venir des Apôtres, il y en a qui sont de manifestes faussetés, d'autres qui se contredisent; un grand nombre qui ne sont plus mises en pratique, ou qui sont changées; qu'elle règle plus incertaine, plus fautive que celle-là? M. Chiniquy a reconnu qu'il y avait de bonnes et de fausses traditions; il a raison, mais comment les reconnaître, si on n'a pas une règle meilleure, si on ne les examine pas à la lumière de la parole de Dieu, seule vraie, seule certaine, seule pure et inspirée?

Ce que M. Chiniquy a dit de la rareté prétendue de la parole de Dieu pendant quinze cents ans, serait-il aussi vrai qu'il est faux, qu'est-ce que cela fait contre l'autorité des Écritures; cela change-t-il ou diminue-t-il son autorité? Non; qu'elle soit repoussée par les hommes ou recherchée avec amour, c'est toujours la parole inspirée de Dieu, seule certaine et vraie. S'il y eut des temps où elle fut rare, c'est aux hommes qu'en est la faute, et non à l'Écriture.

Quant aux autres remarques de M. Chiniquy, comme elles ne renversaient pas ce que j'avais dit, et qu'il n'avait avancé aucune preuve pour les soutenir, je n'y répondis pas et je repris le développement du sujet que j'avais commencé; que la parole de Dieu est la règle unique et parfaite de la foi et de la pratique.

Le dernier passage que j'avais cité est celui où Notre-Seigneur Jésus-Christ dit à son Père: Votre parole est la vérité. Le jour de sa résurrection parlant avec deux de ses disciples qui étaient tout attristés de la mort de leur maître,

il leur dit :

St. Luc XXIV: 26, 27. Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ces choses, et qu'il entrât dans la gloire. Puis commençant par Moïse, et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les écritures ce qui avait été dit de lui. Quoique j'eusse indiqué ce passage à haute voix, M. Chiniquy ne savait pas où le trouver, il me fallut le lui dire une ou deux fois, ainsi que pour la plupart des passages que j'avais cités.

Dans la pensée de Notre Seigneur, dis-je, Moïse et les prophètes étaient suffisants pour éclairer les disciples sur la mort de leur maître, sans les traditions. Dans cette occasion, Jésus nous a laissé un modèle, afin que nous suivions ses traces ; nous n'avons donc pas besoin des traditions pour convertir nos âmes et obéir à Jésus.

Passons maintenant aux apôtres, invoquent-ils les traditions ? L'apôtre St. Paul accusé et poursuivi par son peuple, parce qu'il avait abandonné la religion de ses pères, et prêchait l'Évangile, se justifie devant ses juges, en disant qu'il ne croyait autre chose, que ce que Moïse et les prophètes ont prouvé devoir arriver. Je sers le Dieu de mes pères, dit-il, croyant toutes les choses, qui sont écrites dans la loi et dans les prophètes. Il ne dit pas qu'il recevait aussi les traditions. Act. XXVI. 22. et XXIV. 14.

Act. des Apôtres XVII. Le même apôtre arrive à Bérée où il annonce l'Évangile. Malgré son éloquence et son inspiration, les gens de cette ville ne reçoivent pas sans examen la parole qu'il leur annonce, mais ils s'assurent de la vérité qu'il leur disait ; et que prennent-ils ? Les Saintes Écritures, sans les traditions. Sont-ils blâmés pour cela ? Au contraire, le St. Esprit les appelle plus honnêtes gens que ceux de Thessalonique. Et qui sont ceux qui font cela ? Ce sont des hommes et des femmes.

Les Épîtres des Apôtres recommandent constamment de s'attacher aux Saintes-Écritures, aux paroles des Apôtres seulement. Rom. ch. XV. 4. Tout ce qui a été écrit, a été écrit pour notre instruction, afin que nous concevions une ferme espérance par la patience et par la consolation que nous donnent les écritures. L'Apôtre ne reconnaît pas qu'il y ait une autre parole qu'on appellerait les traditions, qui nous aurait été donnée pour notre instruction, pour notre consolation ici bas, et pour nous donner une ferme espérance du bonheur éternel.

Gal. ch. I. L'apôtre Paul met l'Écriture-Sainte au-dessus de tout. Quand nous vous annoncerions nous-même, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, ou comme le porte une autre traduction, annoncerait autre chose que l'Évangile, qu'il soit anathème. Je vous ai dit, et je vous le dis encore une fois : si quelqu'un vous annonce un Évangile différent, c'est-à-dire quelque chose de différent de l'Évangile, que vous avez reçu, qu'il soit anathème. Quelles paroles solennelles pour ceux qui veulent autre chose que l'Évangile et l'Écriture-Sainte ! Et si nous devons examiner la prédication d'un apôtre, d'un ange pour nous assurer si elle est conforme à l'Évangile, n'est-ce pas le mettre au-dessus d'eux ? N'est-ce pas en faire la règle unique et parfaite de la foi et de la vie ? Est-il jamais dit un mot pareil à celui-là en faveur des traditions ? de ces traditions qui passent de bouche en bouche.

Gal. VI. 16. A tous ceux qui se conduisent selon cette règle, que la paix et la miséricorde soient sur eux et sur l'Israël de Dieu. 1 Tim. VI. 3. " Si quelqu'un enseigne une doc-

trine différente de celle-ci, et n'obéit pas aux saintes instructions de Notre Seigneur Jésus-Christ, et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, et il ne sait rien, mais il est possédé d'une maladie d'esprit. Quand sera-t-il dit qu'on doit obéir aux traditions, comme il est dit et répété qu'on doit obéir aux instructions, de N.-S. Jésus-Christ. ?

2 Tim. III. 15. 17. L'apôtre Paul écrivant à un ministre de l'Évangile et un aide des apôtres, lui dit : considérant que vous avez été nourri dès votre enfance dans les saintes lettres qui peuvent vous rendre sage à salut, par la foi qui est en J.-C. Si ces saintes lettres pouvaient rendre Timothée sage à salut par la foi qui est en J.-C., elles étaient donc un guide sûr pour le faire parvenir au ciel ; qu'avait-il donc besoin de traditions ? Toute l'écriture est divinement inspirée et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, étant propre et parfaitement préparé pour toute bonne œuvre.

Puisque les Saintes-Écritures peuvent seules nous préparer, dès notre enfance pour toute bonne œuvre, peut-il y avoir une règle plus parfaite et meilleure que celle-là ? Quelle nécessité d'y ajouter des traditions ?

Ep. aux Hébr. IV. La parole de Dieu est vivante et efficace, elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, elle entre et pénètre jusques dans les jointures et dans les moëlles, et elle démêle les pensées et les mouvements du cœur. Y a-t-il des traditions qui aient une telle efficacité ?

Apoc. I. 3.4. XXII. 18. 19. Bienheureux celui qui lit, et celui qui écoute, et celui qui garde les choses (de cette révélation) qui y sont écrites, car le temps est proche. Or je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies écrites dans ce livre, et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera point de part à ce qui est écrit dans ce livre.

De ces passages, et de tous ceux que j'ai lus, ajoutai-je, nous pouvons en conclure que la parole de Dieu est la règle unique, parfaite et certaine de la foi et de la vie. On ne peut rien y ajouter, n'en rien retrancher ; elle est la lumière, la vérité et la puissance de Dieu pour sauver nos âmes, et nous conduire au bonheur éternel ; elle ne passera jamais. Les enseignements d'un apôtre, d'un ange, de tout corps de pasteurs doivent être jugés et examinés par cette parole inspirée par Dieu et ayant son autorité.

Mon temps de parler étant expiré, je m'assis.

M. Chiniquy se leva, et sans faire aucune remarque sur ce que j'avais dit, il m'adressa la parole et me dit : J'ai quelques questions à faire à M. Roussy. St. Matthieu était-il inspiré. Mon premier mouvement fut de ne pas répondre à cette question, parce que je la considérais en dehors du sujet, qui n'était pas l'inspiration de la Bible, mais son autorité comme règle de la foi et de la vie, cependant je dis, oui monsieur.

Où en est la preuve ? demanda M. Chiniquy.—Dans la promesse de l'inspiration que Jésus-Christ fit à ses apôtres et qui a été accomplie, lui dis-je.

Où est la preuve de cela ? dit M. Chiniquy, montrez-la moi dans l'Évangile.

La voici, en St. Jean XVI. " Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il vous annoncera les choses à venir

C'est lui qui me glorifiera, car il prendra du mien, et il vous l'annoncera."

Bien, dit M. Chiniquy, je vous remercie pour ce passage, je l'avais oublié, il fut pour moi et non pour vous. St. Marc était-il inspiré, continua-t-il.

Oui, monsieur, il l'a été, répondis-je.

Était-il un apôtre, demanda M. Chiniquy ?—Non, lui dis-je. Comment était-il inspiré, demanda encore M. Chiniquy ; puisqu'il n'était pas apôtre. Y a-t-il un mot, un seul mot dans son Évangile qui dise qu'il soit inspiré.—Non monsieur, répondis-je.

A ce mot, M. Chiniquy se mit à rire, disant que je ne pouvais pas prouver par l'Évangile, que St. Marc était inspiré ? Et St. Luc était-il inspiré ? Oui, lui dis-je.

Y a-t-il un mot, un seul mot dans son Évangile qui dise qu'il soit inspiré ? dit M. Chiniquy.

—Non, lui répondis-je.

Nouveaux rires encore de M. Chiniquy, accompagnés de paroles pour faire rire le monde, ce qui le fit ramener à l'ordre.

Je pris la parole et dis à M. Chiniquy, pourquoi ces moqueries ? Et comment pouvez-vous dire que je ne puis pas prouver l'inspiration des Écrivains Sacrés, puisque ce n'était pas mon tour de parler ? Mais quoique ces questions soient en dehors de notre sujet, je répondrai cependant à cette question de Luc et de Marc pour l'instruction de ceux qui m'écoutent. L'inspiration des apôtres ne se prouve pas par un mot, un seul mot de leurs écrits, comme vous le demandez, mais par les dons miraculeux, les prophéties qu'ils annonçaient, les dons des langues, les vertus surnaturelles de l'Esprit de Dieu, dont ces saints hommes étaient animés, et qui étaient des preuves convaincantes de leur mission divine et de leur inspiration. Je voulus lire alors un passage de l'Évangile, mais M. Chiniquy m'interrompit en disant : que sais-je, si St. Marc a fait des miracles ? les ai-je vus ?

Croyez-vous aux miracles des apôtres ? les avez-vous vus ? lui dis-je. Ne reconnaissez-vous pas l'inspiration des Saintes-Écritures ? Pourquoi faites-vous l'incrédule ?

Que sais-je, continua M. Chiniquy, si St. Marc et St. Luc étaient inspirés ? puisqu'ils n'étaient pas apôtres.

L'inspiration des hommes de Dieu qui n'étaient pas apôtres avaient aussi ses caractères. En général, les apôtres inspirés y rendaient témoignage, et la reconnaissaient, (Paul en appelle au témoignage des autres apôtres, Gal. ch. I.) comme cela est arrivé à des ministres dans les temps apostoliques, comme Timothée, Tite, qui furent inspirés, et comme cela a eu lieu pour St. Luc et pour St. Marc. St. Pierre a reconnu l'authenticité de l'Évangile qui porte le nom de ce dernier.

Comment savez-vous cela ? dit avec orgueil, M. Chiniquy, prouvez-le ?

Nous le savons par le témoignage des premiers chrétiens qui l'ont entendu, lui dis-je.

Ah ! dit M. Chiniquy, avec ironie, bonne réponse ; ce monsieur admet les traditions qu'il combat, il a beau dire, il a beau faire, il faut bien qu'il les admette, et confondant ce témoignage de l'histoire, dont je venais de parler, avec ces coutumes, ces cérémonies, ces instructions qu'on appelle traditions, il traita ma réponse de la même manière, ce qui est bien différent, et fit des plaisanteries.

C'était son tour de parler, et dans un court discours dans lequel il chercha à montrer que l'Écriture-Sainte n'était pas suffisante sans les traditions, il dit qu'on ne pouvait pas savoir que la parole de Dieu était inspirée, autrement que par la tradition, c'est ce qu'il répétait constamment ; que c'était à l'Église à décider de ce sujet et non à lui ; ce n'est pas chacun qui est inspiré, comme ce M. Roussy, qui se dit ministre parce qu'il l'a rêvé ; je ne sais pas, disait-il, qui a reçu le St. Esprit, si St. Marc l'a reçu par le chignon, ou par les coudes, ou par les jarrets, et autres paroles aussi tristes et profanes que celles-là. C'était à l'Église nous disait-il, aussi à décider sur l'Évangile, c'était à elle qu'il

avait été donné, non à tous ; que c'était impossible qu'il fût pour tous, car nous n'étions pas assez intelligents, ni lui, ni moi pour le comprendre sans les traditions ; puis vinrent des plaisanteries sur les femmes qui lisaient l'Évangile, plutôt que de raccomoder les chausses de leurs maris.

Pendant 1500 ans le monde ne savait pas lire, disait-il, l'instruction était fort chère, les riches seulement pouvaient s'instruire, les plus savants dans ce temps-là étaient comme les enfants à présent, comment pouvait-on lire l'Évangile, et se conduire par lui ?

Il nous fit ensuite une histoire du Canon des Écritures et de la vérification de l'authenticité des livres saints, confondant cela avec l'inspiration elle-même, (ce qui est fort différent,) disant que dans le commencement il y avait beaucoup de bons et de faux Évangiles ; et on recherchait les bons dans les grandes Églises de Corinthe, d'Éphèse, d'Alexandrie où ils étaient soigneusement conservés, on se réunissait, on discutait, on examinait tous ces Évangiles, on décidait entre les vrais et les faux, et, c'était de cette manière qu'on savait que l'Écriture-Sainte était inspirée ; et qu'on ne pouvait rien savoir sans la tradition.

Ce discours était fatigant, excitant même à un haut degré, non pas seulement parce qu'il ne portait pas directement sur le sujet, mais à cause de toutes ces paroles d'indignes moqueries dont il abondait.

M. Chiniquy ayant fini je pris la parole, et dis que je ne me proposais pas de relever tout ce que M. Chiniquy venait de dire, non que je ne pusse le faire, mais parce qu'il y avait beaucoup de choses qui n'allaient pas à notre sujet ; et comme il nous répétait depuis longtemps qu'on ne pouvait pas savoir, seulement que par la tradition, que l'Écriture-Sainte était inspirée, je voulais lui demander d'où la tradition le savait ? M. Chiniquy parut embarrassé de ma demande, et me dit enfin : De l'Église. Et l'Église, d'où le sait-elle ? Il fut encore plus embarrassé, et me répondit que l'Église se rassemblait avec son pape à la tête ; on apportait les Évangiles bons et mauvais, on examinait, on discutait, et c'était ainsi qu'elle le savait. Ce n'est pas ce que je vous demande, lui dis-je, d'où l'Église sait-elle que l'Écriture-Sainte est inspirée ? Comme il ne me répondait pas, et que je répétais mes demandes, il me dit enfin : elle le sait par l'Évangile.

Bien, M., lui dis-je, vous voilà pris en de véritables contradictions. Vous admettez maintenant ce que vous avez tant de fois repoussé chez moi ; vous avez répété maintes fois qu'on ne peut savoir autrement que par la tradition que l'Écriture est inspirée, maintenant la tradition le sait par l'Église, l'Église le sait par l'Écriture. Par conséquent on n'a pas besoin de votre tradition, l'Évangile suffit.

Comme l'Écriture avait été attaquée comme obscure et insuffisante, je dis : deux passages de l'Évangile seront la réponse : le premier est celui-ci où l'apôtre Paul dit à Timothée. " Considérant que dès ton enfance tu as la connaissance des Saintes-Lettres qui peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est en Jésus-Christ."

M. Chiniquy nia que ce passage fût dans le Nouveau Testament et exigea que je le lui montrasse ; ce que je fis. Puis je repris : Timothée dès ses premières années, connaissait les Saintes-Lettres, elles sont donc claires, pour être comprises par un enfant. Et si le jeune Timothée a pu les connaître, pourquoi pas tous les enfants, et tout le monde aussi, hommes et femmes ?

Peut-on désirer quelque chose de plus clair que les Saintes-Lettres qui peuvent être comprises par un enfant ?

Ces Saintes-Lettres qui peuvent nous rendre sage à salut par la foi suffisent, selon qu'il est dit. Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, étant propre et préparé à toute bonne œuvre.

Une Bible qui peut enseigner la vérité, nous corriger de nos vices, et de tout mal, nous préparer à l'accomplissement de tous nos devoirs envers Dieu et envers le prochain, et qui peut être comprise par un enfant, que peut-il y avoir de plus excellent, de plus sage, de plus parfait ? Et si elle peut faire toutes ces choses pour une seule personne, ne peut-elle pas aussi le faire pour tout le monde ? Car tout le monde n'a-t-il pas besoin de connaître la vérité, d'être renouvelé et préparé à toute bonne œuvre, être chrétien ici-bas et entrer au ciel ?

Le second passage est celui-ci : Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent, c'est-à-dire quelque chose autre que l'Evangile que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous-même, ou un ange du Ciel, qu'il soit anathème.

Une telle sentence prononcée par l'esprit de Dieu contre la terre et le ciel, afin que les hommes et les anges l'entendent et ne changent rien à ce que Dieu a dit, ne dit-elle pas assez qu'il n'y a rien au-delà de la Bible ? Ni traditions, ni conciles, ni pape, ni Eglise, ni corps de pasteurs, ni intelligence céleste ; qu'elle est au-dessus de tous et qu'ils doivent être jugés et examinés par elle ?

M. Chiniqy ne voulut pas se tenir pour battu, et dans un langage plein d'aigreur répliqua qu'on ne devait pas écouter l'Evangile, mais l'Eglise, que St. Pierre disait dans ses épîtres qu'on ne devait pas lire l'Evangile, et il lut pour preuve ce passage de Pierre où il loue les écrits de Paul, disant que dans ses lettres il y a de ces points difficiles à entendre que les ignorants tordent comme aussi les autres écritures, à leur propre perdition. Que les Juifs de Bérée dont j'avais parlé étaient des payens qui devaient bien examiner ce qu'on leur prêchait ; mais que ce n'était pas une raison pour lire la Bible ; que j'étais un aveugle, un homme qui lisait et citait mal la Bible pour tromper le monde et le perdre, répandant des Bibles fausses, corrompues, falsifiées ; et il voulut donner pour preuve de ce qu'il disait, ce passage de St. Paul où il est dit : toute l'écriture est divinement inspirée ; et jouant sur ces mots toute l'écriture, il les interprétait comme s'ils signifiaient que toute écriture quelconque, bonne ou mauvaise, est divinement inspirée. Par conséquent, disait-il, selon la Bible des Protestants, tous les mauvais livres dans le monde sont inspirés ; tous ceux contre la religion (et il en avait chez lui qui mettaient J.-C. presque au rang des scélérats) étaient aussi inspirés. Voyez quelles Bibles ! criait-il, elles sont hérétiques et maudites. Je relevai cette accusation que je lisais mal la Bible, ce qui fut promptement expliqué, et ensuite la sotte interprétation de ces paroles "toute l'écriture est divinement inspirée" montrant qu'il n'était pas dit "toute écriture quelconque," bonne ou mauvaise, mais seulement l'écriture, l'écriture en question, les Saintes-Lettres, étaient divinement inspirées.

Et quant à l'accusation que M. Chiniqy portait contre nos Bibles, me tournant vers lui, avec la chaleur et l'énergie que domie la conviction d'un bon droit, et la profonde indignation que soulève l'insigne mauvaise foi d'un homme qui confondu par la Bible, s'attaquait à la Bible : vous m'en donnerez des preuves, voilà des années que vous proférez partout des offenses accusatoires, et comme la Bible est la règle d'autorité dans notre discussion, et que maintenant vous l'accusez de la manière la plus grave, pas un pas ne sera fait en avant, avant que vous ayez donné vos preuves. Vous avez trop répété ces accusations, pour que je n'en exige pas les preuves rigoureusement.

M. Chiniqy ne savait que me répondre ; il voulut faire

des risées, mais comme je le pressais chaleureusement, et que je le mettais au défi de prouver ce qu'il disait, il m'avança timidement ce passage de la version de Martin qui dit : celui qui voudra sauver son âme, la perdra. Je lui répondis que c'était une moquerie que cela, qu'il devait savoir que c'était une bonne traduction ; que le mot de l'original pouvait désigner aussi bien *âme* que *vie* ; que la Vulgate qui est authentique dans son Eglise avait un mot qui venait de l'*animus* des Latins qui veut dire l'âme, le principe de la vie et de l'existence. M. Chiniqy fit l'ignorant et plaisanta en disant, on apprend bien des choses nouvelles de ce temps-ci. Je lui proposai une conférence d'hommes également instruits des deux côtés dans les langues originales, pour vérifier nos versions, ce qui ne reçut aucune réponse. Comme il n'avancait aucune preuve, qu'il ne cherchait qu'à sortir de ce sujet, et qu'à me faire imposer silence, je lui dis que devant le président, devant les arbitres, et devant cette nombreuse assemblée, je l'accusais d'être un vil menteur, un vil calomniateur, jusqu'à ce qu'il eût prouvé que nos Bibles étaient falsifiées, et je me retirai.

L'agitation était alors très grande dans l'assemblée, on ne pouvait plus s'y entendre. Les amis de M. Chiniqy étaient vivement excités et indignés contre moi : cependant je passai au milieu de cette foule qui se conduisit poliment à mon égard. M. le curé de la Paroisse fit ce qu'il put pour calmer ses gens, et tous s'en retournèrent dans leurs maisons, peu satisfaits, en apparence, de ce que leur grand prédicateur avait fait.

Le Climat du Canada et le St. Laurent.

L'article suivant sur le climat de notre pays est emprunté à la brochure de M. Keefer, (Ingénieur civil) intitulé *De l'Avenir et de l'Influence des Canaux du Canada*. Cet essai a remporté le prix de cinquante louis proposé par son Excellence, Lord Elgin pour le meilleur travail sur ce sujet. Nous avons l'intention de le faire connaître prochainement à nos lecteurs.

"On a grandement déprécié le climat du Canada, et il y a tout lieu de croire que l'on en a exagéré les inconvénients, sans en considérer les avantages ; car il est évident que notre commerce, notre richesse et notre prospérité dépendent en grande partie de ces mêmes conditions lesquelles, prétend-on, militent contre nous.

Le Climat du Canada est sans contredit plus froid en hiver, et plus chaud en été que celui des pays situés dans les mêmes parallèles sur le continent de l'Europe, mais il est en même temps moins variable ; et ces extrêmes, qui paraissent si peu favorables au premier coup d'œil, tendent en réalité à augmenter la variété de nos productions bien au-delà de celles des pays situés dans les mêmes latitudes en Europe. Les chaleurs fortes et constantes de nos étés mûrissent avec une rapidité étonnante les plantes les plus précieuses, tandis que le froid extrême de nos hivers nous permet de combiner les produits des climats du nord avec ceux des climats du sud.

Le raisin, les pêches, les melons viennent parfaitement dans le Haut-Canada, mais ne réussissent pas dans le climat plus humide de l'Angleterre ; tandis que le blé, qu'on ne peut récolter dans la Norvège, mûrit dans les mêmes latitudes du Bas-Canada. Nous pouvons par conséquent embrasser une variété de produits, depuis le tabac, le riz, et les fruits des climats tempérés, jusqu'au blé, au chanvre et aux grains que produisent les climats du nord. La sévérité de nos hivers est peu favorable à l'élevage du bétail, et augmente la consommation du bois de chauffage ; et cependant sans les frimas, la glace et la neige, les bois précieux

de nos grandes et belles forêts ne nous seraient d'aucune utilité : et comme il ne paraît pas que la fertilité du sol souffre de la gelée, nous sommes en droit de supposer que nos hivers ont le même effet sur les productions particulières à notre climat, que le sommeil pour redonner de la vigueur au corps humain : et lorsque l'hiver a déposé son manteau de neige, le sol, "comme un géant dont les membres fatigués sont rafraîchis par le sommeil," puisé une nouvelle force pour produire cette végétation rapide et luxuriante, qui rend inutile un été plus long. Et nous avons tout lieu de croire et espérer que notre climat s'améliorera sous ce rapport : Gibbon nous dit que "du temps de César, le Rhin et le Danube gelaient au point, que des hordes de barbares faisaient des irruptions sur la glace avec leur cavalerie et des charriots pesamment chargés,—fait dont il n'y a pas d'exemple dans les fastes de l'histoire moderne." La renne que l'on trouve maintenant au sud de la Laponie ou de la Sibérie, habitait alors la forêt d'Hyrcanie, au centre même de la Germanie et de la Pologne.

"Les forêts immenses qui interceptaient les rayons du soleil, et empêchaient ses rayons de réchauffer la terre, ont été défrichées, les marais desséchés ; et à mesure que le sol a été cultivé, l'air est devenu plus tempéré. Le Canada de nos jours est une peinture fidèle de l'ancienne Germanie. Bien que situé dans le même parallèle que les plus belles provinces de la France et d'Angleterre, ce pays éprouve le froid le plus rigoureux. Les rennes, (cariboux) s'y trouvent en grand nombre, la terre y est longtemps couverte d'une neige épaisse, et le grand fleuve St. Laurent y gèle régulièrement, dans une saison où la Seine et la Tamise sont ordinairement libres de glaces." N'oublions jamais que c'est plus à notre climat qu'à notre sol, que nous devons une récolte certaine et abondante de blé,—article de première nécessité pour les peuples civilisés, et deurée qui forme le principal objet de notre commerce."

Mais avant d'essayer de maintenir la thèse que nous avons avancée à l'égard du St. Laurent, et de considérer l'influence qu'exercera cette voie sur les intérêts agricoles du Canada, lorsqu'elle aura été rendue navigable,—examinons d'abord la nature des améliorations apportées à sa navigation, et passons en revue l'état de son commerce passé et présent, afin de pouvoir nous former une idée exacte de ce que le commerce promet pour l'avenir. Ce sujet embrasse un cercle très étendu ; les intérêts agricoles du Canada sont les intérêts de la presque totalité de sa population dont les quatre-cinquièmes s'occupent directement d'agriculture,—presque tous dépendant d'elle pour trouver les moyens d'existence.

Toutes les considérations, soit étrangères ou domestiques, qui exercent l'influence même la plus reculée sur le commerce du Canada, doivent nécessairement affecter nos canaux et les intérêts agricoles d'un pays qui, déjà, produit un excédant de céréales, et auquel il est de la dernière importance d'ouvrir un marché pour l'écoulement de cet excédant. La politique suivie par l'état de New-York relativement à ses canaux, a été appelée par une bonne autorité, l'histoire politique de cet état ; heureux pour nous, si l'avancement commercial eût été le but principal de nos chefs politiques. Si l'on eût fait la dixième partie des efforts que l'on a employés avec tant de persévérance pour obtenir le gouvernement constitutionnel et la rotation des charges, et qu'on eût dirigé ces mêmes efforts vers l'abolition des restrictions commerciales et le développement du commerce du St. Laurent, nous jouirions depuis longtemps de cette liberté de commerce dont nous sommes maintenant redevables à l'égoïsme et à l'intérêt du manufacturier anglais. La prospérité commerciale peut supporter les taxes les plus lourdes, comme en Angleterre ; mais la négliger, c'est la tuer."

Erreurs et Préjugés Populaires.

Nous empruntons les remarques suivantes sur les causes des Erreurs et Préjugés populaires à un traité publié par M. de Wailly sur ce sujet. Il met l'ignorance, la faiblesse d'esprit et l'autorité au nombre de ces causes.

L'ignorance : le savoir est un flambeau ; l'ignorant marche dans les ténèbres ; c'est un aveugle qui ne peut se rendre compte d'aucun des objets qui l'environnent, ni de leur proximité, ni de leur étendue, ni de leur forme, ni de leur couleur. Mais, comme la cécité de l'intelligence, n'étant point incurable, est une honte, au contraire de l'autre, qui n'est qu'un malheur, l'aveugle intellectuel a la prétention de connaître ce qu'il n'est point en état de voir ; et sa vanité, qui ne suffit pas pour le décider à se guérir, lui fait illusion au point qu'il se croit clairvoyant et repousse outrageusement ceux qui s'offrent à lui servir de guides.

La faiblesse d'esprit : nous avons dit que l'ignorance était une honte, parce que c'était une infirmité dont il dépendait de soi de se guérir. Il ne faudrait pourtant pas donner un sens trop absolu à nos paroles ; car il est évident que l'ouvrier, qui est obligé d'employer douze heures par jour à un travail manuel, ne peut consacrer que bien peu d'instant à la culture de son intelligence. Il est évident aussi que les conditions ne sont pas seules inégales ; que les organisations ne le sont pas moins ; et que, s'il y a des gens qui n'ont pas les moyens d'avoir des lunettes, il y en a beaucoup d'autres qui ont tout l'appareil des oculistes et des opticiens ne saurait améliorer la vie. "Tel homme, dit Locke, n'est capable que d'un syllogisme, tel autre peut aller jusqu'à deux ; mais son intelligence ne pas passera ces bornes."

L'autorité : *ipse dixit*, le maître l'a dit. Sans la tendance que nous avons à nous fier au témoignage des autres hommes, le genre humain resterait plongé dans les ténèbres ; car que peut-on attendre d'une intelligence isolée, réduite à ses propres ressources ? Mais d'un autre côté cette tendance même est une source inépuisable d'erreurs : l'âge, la position, la fortune, la gravité du maintien, un ton doctoral, une robe noire suffisent pour donner créance à une foule d'erreurs qui se transmettent de générations en générations, et que le temps loin de les affaiblir, ne fait que consacrer : aussi le mot *idées reçues* n'est-il bien souvent que le synonyme d'erreurs.

Nouvelles et Faits Divers.

ACCROISSEMENT DE POPULATION AUX ÉTATS-UNIS.—Il est vraiment étonnant de voir la rapidité avec laquelle s'accroît la population de ce pays. Les terres se défrichent et les villages et les villes se fondent à l'Ouest comme par enchantement, tandis que l'Est et le Nord reçoivent une foule de nouveaux habitants. C'est aux États-Unis qu'affluent ces multitudes d'émigrants des divers pays de l'Europe, auxquels leur terre natale n'offre qu'une pauvre subsistance ou qu'un avenir incertain. New-York peut nous donner une idée assez juste de cette augmentation prodigieuse de population. Cette ville comptait en 1820, 123,000 habitants ; en 1830, 203,000 ; en 1840, 312,000 ; et à présent on dit que sa population s'élève à 600,000. C'est quelque chose d'inouï. Et cet accroissement prodigieux de la population de New-York n'est pas un fait isolé. C'est l'image fidèle de ce qui a lieu dans le pays entier.

INCENDIE DE L'IMPRIMERIE DU MONITEUR CANADIEN.—Nous avons appris avec d'autant plus de peine l'incendie de l'imprimerie du *Moniteur* que l'*Avenir* ne paraissant plus qu'irrégulièrement, ce journal était absolument nécessaire à la cause libérale et réformatrice. Heureusement que cet accident n'arrêtera la publication de cette feuille que le temps qu'il faudra aux propriétaires pour retirer leurs assurances et remonter une imprimerie. Nous aimons à voir les sentiments qui les animent au milieu de cette rude épreuve.

"S'il n'y avait dans la balance qu'un pur intérêt personnel, disent-ils dans la feuille qu'ils ont envoyée à leurs abonnés, nous n'hésiterions peut-être pas ; nous en finirions avec une entreprise qui, jusqu'à ce jour, ne nous a donné que difficultés et déboires. Mais abandonner, au moment de la victoire ; abandonner, quand la cause que nous avons soutenue avec tant de conviction et d'amour est sur le point de triompher ; fuir les drapeaux de la démocratie quand la foule s'en approche ; laisser le champ de bataille, parce que nous avons été accidentellement désarmés ; oh non, il y au-

rait dans cette retraite sinon de la lâcheté, au moins une faiblesse, un manque de persévérance qui nous répugne."

Ils ont raison de ne pas se laisser décourager par le malheur qui vient de fondre sur eux et nous espérons que leur zèle et leur énergie n'en seront que retrempés.

DES CHRÉTIENS CONDAMNÉS A MORT.—Nous apprenons par un journal de Boston qu'un grand nombre de chrétiens ont été emprisonnés et condamnés à mort dans l'île de Madagascar, (Afrique) par l'ordre de la reine. Dix-huit d'entre eux avaient déjà été exécutés, lorsque les autres trouvèrent le moyen de s'échapper et de se réfugier auprès du Prince, qui est converti à l'Évangile. Le Prince les prit sous sa protection et réussit à les délivrer, malgré la fureur de sa mère, qui, craignant une révolution, fit cesser les persécutions. Le Prince persiste dans la foi chrétienne, qu'il ne craint pas de professer hautement. Les chrétiens ont hâte qu'il soit sur le trône : ils espèrent qu'alors ils ne seront plus exposés aux persécutions, par lesquelles ils ont été éprouvés depuis quelques années.

STATISTIQUE DU CLERGE.—M. Morceau de Jonnés a publié des *Éléments de Statistique* dans lesquels il distingue la statistique de la vie humaine et celle de la société. Nous empruntons à cette seconde partie de son travail les renseignements suivants sur la statistique du clergé.

Des changements notables se sont opérés dans ce puissant corps qui possédait, avant la révolution, le tiers ou même la moitié des propriétés foncières et partageait avec la noblesse la puissance féodale.

En 1757, l'abbé de Saint-Pierre comptait en France 40,000 curés, 60,000 autres prêtres, 100,000 moines et 100,000 religieuses ; total 300,000 membres, ou 1 sur 280 habitants.

Des causes très-nombreuses et diverses ont réduit successivement le personnel du clergé, depuis le seizième siècle. En relevant les chiffres, on trouve que le nombre des ecclésiastiques, proportionnellement à la population, a diminué :

- A Rome, en 65 ans, de trois cinquièmes ;
- En Portugal, en 31 ans, de cinq sixièmes ;
- En Bavière, en 28 ans, de vingt-deux vingt-troisièmes ;
- En Sicile, en 51 ans, de plus de moitié ;
- En France, en 67 ans, de plus des quatre cinquièmes ;
- En Suisse, en 37 ans, d'un tiers ;
- En Angleterre, en 133 ans, de près des deux tiers ;
- En Russie, en 33 ans, de beaucoup plus d'un tiers ;
- En Danemark, en 20 ans, de moitié et au-delà ;
- En Suède, en 60 ans, d'un tiers.

La plus grande partie de ces pertes a été éprouvée par le clergé catholique : en 50 ans, dans six États de l'Europe, il a diminué de 355,000 prêtres, moines ou religieuses.

A combien de réflexions ces chiffres, si instructifs, ne pourraient-ils pas donner lieu !

ÉDUCATION DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK.—L'année dernière un million, deux cent cinquante mille piastres ont été dépensées pour les Ecoles primaires dans cet État et sept cent cinquante mille enfants les ont fréquentées. Un nouveau Collège a été fondé à Rochester, sous des auspices très-encourageantes. La somme nécessaire à la dotation de cet Établissement a été presque tout souscrite ; de bons professeurs ont été appelés à occuper les diverses chaires, et environ soixante-dix étudiants en suivent maintenant les

cours. Il y en a quelques-uns du Canada. Outre la Faculté des Lettres et des Sciences, il y a une Ecole de Théologie, déjà fréquentée par un certain nombre d'élèves.

UN ÉDIT CHINOIS CONTRE LE CHRISTIANISME.—Ce document, dont nous avons la traduction dans un journal des États-Unis, ressemble plutôt à un traité contre le christianisme qu'à une pièce officielle, émanant d'un gouvernement. Cet édit a été dressé par un magistrat Chinois, très-instruit de la Province de Canton. Il ne se borne pas à rappeler les peines prononcées par les lois contre ceux qui embrassent la religion chrétienne ; mais il cherche à montrer que le récit évangélique n'est pas digne de foi, que les miracles de Jésus-Christ n'ont rien de surnaturel et que ses enseignements ne sont en rien supérieurs à ceux de leurs philosophes. Mais, comme font en général les incrédules, il se contente de bien pauvres arguments pour appuyer ses assertions. Il se sert de celui entre autres que les bourreaux de notre Seigneur employaient lors de sa crucifixion. "Les principaux sacrificateurs, avec les scribes et les sénéateurs, nous est-il dit dans St. Matthieu (XXVII, 41-43.) "disaient en se moquant. S'il est le roi d'Israël qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. Il se confie en Dieu ; que Dieu le délivre maintenant, s'il lui est agréable ; car il a dit ; je suis le Fils de Dieu." Ce Préfet Chinois dit aussi que si Jésus avait été ce qu'il dit être il ne se serait pas laissé crucifier, le Seigneur des cieux et de la terre serait venu à son secours et l'aurait certainement délivré ; il ne comprend pas que le sacrifice de Jésus-Christ est précisément le but de sa venue dans le monde.

Il nous tarde de savoir ce qui va résulter en Chine de cet édit d'intolérance.

LE MIRACLE DE RIMINI.—Nous avons été étonné, nous devons l'avouer, de voir le récit des "faits et gestes" de la Madone de Rimini publié dans le pays, muni de l'approbation de l'Évêque de Montréal, qui en recommande la lecture à ses diocésains, le croyant propre à nourrir leur piété. Il aurait dû dire leurs superstitions au lieu de leur piété ; car ce petit livre ne saurait, selon nous, nourrir autre chose. Il est vraiment triste, qu'au lieu de donner au peuple le Livre qui nous parle de Jésus-Christ, de ses enseignements, de son œuvre de grâce et de miséricorde, on répande de tels livres qui ne peuvent que nuire à la vie et à la foi chrétiennes. Nous savions que dans l'Eglise Romaine, la Vierge joue un plus grand rôle que notre Seigneur, qu'on laisse volontiers dans l'ombre : le prétendu miracle de Rimini en est une nouvelle preuve.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.—Une Assemblée pour s'occuper des sujets d'intérêt public a eu lieu dimanche dernier dans notre village ; mais il paraît qu'elle a été peu nombreuse, ce qui s'explique peut-être par le fait que c'était le dimanche et à une heure avancée de l'après-midi. Peut-être aussi le souvenir de 1837 et 1838 en a-t-il empêché quelques-uns d'y assister, s'imaginant que cette Assemblée était convoquée dans le même but que celles d'autrefois. Ce serait sans doute une grande méprise, car il y a loin des efforts pacifiques et constitutionnels d'à présent aux tentatives de 1837 et 1838. Mais on connaît le proverbe "Chat échaudé craint l'eau froide."